

## CE QUE MB FORMATION VOUS PROPOSE

Former les salariés dont les fonctions comprennent la surveillance technique, l'entretien et la sécurité. Texte de référence : Arrêté du 22 décembre 2008 portant modification de l'arrêté du 02 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent

### PERSONNES CONCERNEES

Etre ou avoir été homme du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre / de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale.  
Etre titulaire du PSC1 de moins de 2 ans ou du SST à jour de formation continue.  
Satisfaire à l'évaluation organisée par notre Centre. Disposer d'un certificat médical de moins de 3 mois (le formulaire vous sera remis).

### DUREE

43h30 de cours (pas d'examen), réparties sur 6 jours

### LIEU & DATES

- Dans nos locaux ou sur votre site (merci de nous consulter)
- Formations régulières, merci de consulter notre planning ci-joint

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes par session

### METHODES PEDAGOGIQUES

- Enseignements théoriques réalisés par MB Formation
- Pédagogie active centrée sur la pratique

### VALIDATION

Le participant reçoit une attestation puis un diplôme SSIAP1, à l'issue d'une évaluation de fin de stage.

### TEMPS FORTS DU STAGE

- Extinction de feux et exercices pratiques dans nos locaux
- Exercices sur un SSI (plateau technique, salle de PC simulé mise à la disposition des stagiaires)
- Remise d'un support de cours
- Utilisation de moyens vidéo

## Programme

### PARTIE 1 : SECURITE INCENDIE

- ✓ Les principes de classement d'un établissement
- ✓ Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- ✓ Le respect de la vacuité des dessertes des bâtiments
- ✓ Intérêts du cloisonnement en matière de sécurité incendie
- ✓ La vérification des dégagements et encadrement d'une évacuation
- ✓ Le désenfumage : rôle et mise en œuvre
- ✓ Intérêt de l'éclairage de sécurité et son fonctionnement
- ✓ Présentation des différents moyens de secours

### PARTIE 2 : INSTALLATIONS TECHNIQUES

- ✓ Les installations électriques et leur impact en matière de sécurité incendie
- ✓ Rôle et principe de fonctionnement des installations fixes d'extinction automatiques
- ✓ Composition, positionnement et entretien des colonnes sèches et humides

### PARTIE 3 : RÔLES ET MISSIONS DES AGENTS DE SECURITE INCENDIE

- ✓ Rôle et missions du service de sécurité incendie
- ✓ Présentation des consignes de sécurité incendie et rédaction de la main courante
- ✓ Fonctionnement d'un poste de sécurité
- ✓ Rondes de sécurité et surveillance des travaux
- ✓ Mise en œuvre des moyens d'extinction
- ✓ Appel et réception des services publics de secours
- ✓ Information des occupants de l'établissement

### PARTIE 4 : CONCRETISATION DES ACQUIS

- ✓ Visites applicatives, avec étude approfondie des équipements techniques, des risques et de la disposition des lieux

### NOTA :

**L'emploi en tant qu'agent de sécurité incendie est subordonné au maintien à niveau des compétences de secouriste et à l'obtention de la qualification H0B0 (formation/ habilitation électrique du personnel non-électricien, sur les risques électriques en entreprise).**

**Le recyclage triennal du diplôme SSIAP1 est obligatoire.**

MB-FOR-16-2-4\_v2

### COMMENT S'INSCRIRE ?

Il vous suffit de nous contacter et de nous demander un devis. A réception du devis accepté et des pièces à fournir (voir ci-dessous), nous vous ferons parvenir une convention de formation qui vous permettra d'enregistrer votre participation à ce stage.

### LISTE DES PIECES A FOURNIR

(CES DOCUMENTS DOIVENT NOUS PARVENIR IMPERATIVEMENT UNE SEMAINE AU PLUS TARD AVANT L'ENTREE EN FORMATION)

- 2 photos d'identité (pour votre dossier et pour votre diplôme) ;
- Copie recto verso : Titre de séjour / Carte nationale d'identité ;
- Certificat médical de moins de 3 mois : lors de votre inscription, nous vous remettons le formulaire à présenter à votre médecin traitant ;
- Justificatif permettant l'obtention par équivalence du SSIAP1 :
  - soit attestation de formation initiale de sapeur pompier (FIA à jour),
  - soit attestation de l'unité de valeur de formation de sapeur pompier PRV1 ou de l'AP1 ou du certificat de prévention délivré par le ministère de l'intérieur,
  - soit copie du bac professionnel spécialité « sécurité prévention »,
  - soit copie du brevet professionnel « agent technique de prévention et de sécurité »,
  - soit copie du certificat d'aptitude professionnel « agent de prévention et de sécurité »,
  - soit attestation d'une mention complémentaire « sécurité civile et d'entreprise » ;
- Copie du diplôme de secourisme à jour : Carte SST avec timbre de recyclage à jour de formation continue à la date de l'examen ou PSC1 de moins de 2 ans ou PSE1 à jour de formation continue.

### CERTIFICATION QUALITE

Notre centre MB Formation a obtenu en 2010 la Certification de Services Qualicert pour les formations suivantes : SSIAP1, SSIAP2, SSIAP3, EPI, ESI, SST, CQP-APS.

